



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**

FRANCE RELANCE



Appel à projets pour la création
et le développement de
tiers-lieux favorisant l'accès à
l'alimentation des personnes
hébergées à l'hôtel

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom de l'organisme porteur du projet

Département(s) de mise en oeuvre du projet

Personne(s) référente(s) (nom, prénom, fonction, mail, téléphone)

Ce dossier est destiné à être déposé ainsi que les annexes prévues (budget prévisionnel, etc.) en format PDF, sur la plateforme « démarches simplifiées » à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-dihal-tiers-lieux-alimentaires>

Les critères de sélection et les conditions de dépôt sont définis dans le cahier des charges disponible sur le site de la Dihal : <https://www.gouvernement.fr/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement>

1. JUSTIFICATION DU LIEU D'IMPLANTATION CHOISI POUR LE PROJET (3 PAGES MAXIMUM)

- Présentation du lieu d'implantation du projet.
- État des lieux – à partir des éléments connus par le porteur de projet et ses partenaires – de l'offre existante d'aide alimentaire, des structures d'hébergement du territoire (en particulier de l'offre hôtelière), des structures de veille sociale, ainsi que des liens déjà existants entre ces acteurs.
- Autres éléments de contexte justifiant le choix du lieu (hôtels isolés et éloignés des transports, etc.)
- Focus sur le profil des ménages en situation de grande précarité (notamment des personnes hébergées à l'hôtel) et leurs besoins non couverts quantitativement et qualitativement dans le but de proposer une solution complémentaire à l'offre existante.

2. DESCRIPTION DU PROJET (10 PAGES MAXIMUM)

Description du (ou des) tiers-lieu(x) proposé(s)

- Description du (ou des) tiers-lieu(x), du fonctionnement et de la gestion, des horaires et jours d'ouverture, des aménagements spécifiques, etc.

Les publics cibles et leur orientation

- Présentation du public ciblé et des modalités d'identification, d'information et d'orientation vers le ou les tiers-lieu(x), ainsi que des moyens mis en œuvre pour gérer la file active.

Description de l'offre de services et des modalités d'animation du lieu

- Présentation des services et activités proposés, et des garanties de leur pertinence au regard des objectifs du présent appel à projets.
- Le cas échéant, présentation des modalités de fourniture de denrées alimentaires et des garanties quant à l'habilitation du porteur du projet ou d'un coporteur.

Gouvernance et participation des bénéficiaires

- Présentation de l'organisme porteur du projet et des éventuels coporteurs (expériences, compétences en matière d'aide alimentaire et d'accompagnement social, implantation sur le territoire ciblé, etc.).
- Description des partenariats mobilisés dans la mise en œuvre du dispositif.
- Présentation des modalités de participation des bénéficiaires.

Pour rappel, les lettres d'intention des coporteurs et partenaires seront à télécharger sur la plateforme « démarches simplifiées » lors du dépôt du dossier.

3. SUIVI ET EVALUATION (1 PAGE MAXIMUM)

- Définition des objectifs du projet (qualitatifs et quantitatifs).
- Proposition d'indicateurs pour mesurer l'atteinte des objectifs.
- Présentation des modalités de recueil des données et des garanties quant au respect des règles du RGPD (Règlement général sur la protection des données) pour le recueil de données individualisées.

4. CALENDRIER PREVISIONNEL

- Phasage : conception, mobilisation, aménagement, lancement, mise en œuvre, évaluation, etc.
- Préciser la date de lancement envisagée.

5. RESSOURCES HUMAINES MOBILISÉES

- Présenter un tableau des effectifs mobilisés sur le projet.

LISTE PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS MOBILISÉS				
Fonction / Qualifications	Salarié	Personnel embauché spécifiquement pour l'action	Bénévole	ETP
Exemple : coordinateur/rice du projet	Oui	Non	Non	0,3

ANNEXE

Ajouter tout document qui vous semblerait utile pour compléter ou illustrer votre projet (dans la limite de 10 pages)